

Séance du 24 février 2022

Délibération n° 2022/03

**OBJET : Désignation des membres du Conseil d'Administration siégeant à la commission des marchés**

Vu le décret n°2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-53 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, et particulièrement son article 7,

Vu le règlement intérieur institutionnel du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, et notamment son article 15,

Vu la délibération n° 2010/17 du 27 septembre 2010 portant soumission l'établissement au code des marchés publics,

Le Conseil d'Administration :

- Désigne comme membres de la commission des marchés les administrateurs suivants (11 voix pour - 1 abstention) :

**PRESIDENTE DE LA COMMISSION : Madame Amélie RIVIERE**

**TITULAIRES : Monsieur Eric ADRIAN  
Monsieur Armel PECHEUL**

**SUPPLEANTS : Monsieur Stéphane GUILLON  
Monsieur Cyrille GUIBERT**

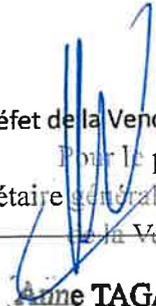
Le Président du Conseil d'administration



Valentin JOSSE

Vu et approuvé le 09 MARS 2022

Le Préfet de la Vendée  
Pour le préfet,  
la secrétaire générale de la Préfecture  
de la Vendée



Anne TAGAND